
Procès-verbal de la cent dix-septième session du Comité de l'évaluation

Cote du document: EC/117

Date: 14 juillet 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à approuver le procès-verbal de sa cent dix-septième session tenue le 7 juin 2022.

Questions techniques

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org

Nigel Brett

Directeur

Division des politiques et des résultats opérationnels

courriel: n.brett@ifad.org

Procès-verbal de la cent dix-septième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent dix-septième session, qui s'est déroulée en présentiel et en ligne le 7 juin 2022.
2. Le procès-verbal, qui a été approuvé par le Comité, sera présenté pour information au Conseil d'administration.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

3. Le Secrétaire du FIDA a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue au représentant de la Suisse, qui rejoignait le Comité pour la durée du mandat restant à courir.
4. Ont participé à la session les membres du Comité représentant le Cameroun, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, le Mexique et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de la Chine et de la République dominicaine. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), le Directeur adjoint d'IOE, le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, le Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels, le Secrétaire du FIDA ainsi que d'autres membres du personnel du FIDA.
5. M. Nuriddin Kushnazarov, Conseiller et Représentant permanent adjoint de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du FIDA et du Programme alimentaire mondial (PAM), a participé aux délibérations du Comité portant sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour l'Ouzbékistan; les délibérations ont ainsi pu tirer parti du point de vue du Gouvernement ouzbek sur l'évaluation.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du président ou de la présidente du Comité de l'évaluation (EC 2022/117/W.P.2)

6. Les membres du Comité de la Liste B et de la Liste C ont été invités à désigner un candidat ou une candidate à la présidence du Comité. Aucune candidature n'ayant été présentée, l'élection à la présidence du Comité a été reportée à la prochaine session, qui se tiendrait en septembre. Les membres sont convenus de confier au Mexique la tâche de présider à titre provisoire les travaux de la cent dix-septième session du Comité.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2022/117/W.P.1 + Add.1)

7. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2022/117/W.P.1.

Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République d'Indonésie (EC 2022/117/W.P.3)

Messages clés:

- Les membres du Comité ont exprimé leur souhait d'examiner l'ESPP en même temps que l'accord conclusif, et demandé à nouveau que les ESPP et les projets de programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) soient examinés en parallèle, dans la mesure du possible.
- Les membres, IOE et la direction sont convenus de la nécessité de renforcer les systèmes de suivi-évaluation et la gestion des connaissances, afin de pouvoir consigner méthodiquement l'impact du FIDA sur le terrain.

8. Le Comité de l'évaluation s'est félicité de cette troisième ESPP pour l'Indonésie, relative à la période 2013-2021, qui figurait dans le document EC 2022/117/W.P.3. Les membres du Comité ont salué la qualité et l'analyse sophistiquée de l'évaluation compte tenu des difficultés posées par la pandémie de COVID-19, ainsi que le partenariat et la collaboration efficaces avec le Gouvernement indonésien.
9. Les membres ont pris note de la déclaration prononcée au nom du Gouvernement indonésien par M. Purna Cita Nugraha, Premier Secrétaire et Représentant permanent suppléant de la République d'Indonésie auprès du FIDA.
10. Les membres se sont dits préoccupés par le fait que les projets du FIDA semblaient ne plus se concentrer sur les populations rurales les plus démunies et les zones les plus pauvres de l'est du pays. Ils ont également pris note des progrès plutôt insuffisants au chapitre de l'égalité femmes-hommes et de l'accès des femmes aux services et aux ressources, des résultats plutôt insuffisants en matière d'impact rural et des lacunes du suivi-évaluation et de la gestion des connaissances.
11. De manière générale, les membres ont demandé que les évaluations s'appuient sur des définitions et des indicateurs comparables entre les projets menés dans différents pays. IOE a expliqué que ces indicateurs et ces données étaient bien détaillés dans l'ESPP pour l'Indonésie. Il a rappelé la publication récente de la version révisée du Manuel de l'évaluation, qui définissait la méthode d'évaluation et un ensemble de critères d'évaluation et facilitait la comparaison entre les différents projets et pays. Il a souligné en outre que les normes et critères d'évaluation adoptés étaient les mêmes que ceux utilisés par d'autres institutions financières internationales, le Groupe de coopération pour l'évaluation et le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. En réponse à la demande tendant à ce que davantage de données soient communiquées sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR), IOE a mentionné l'évaluation de la collaboration entre les OSR, qui avait été menée sous l'impulsion du FIDA avec les bureaux de l'évaluation de la FAO et du PAM, et dans laquelle l'Indonésie figurait parmi les trois études de cas.
12. La direction a confirmé que l'accord conclusif avait été signé par voie électronique par le Gouvernement indonésien juste avant la réunion et qu'il serait annexé au COSOP, lequel serait soumis au Conseil d'administration pour examen à sa session de décembre. Elle a reconnu la nécessité d'améliorer la gestion des connaissances, tout en soulignant les difficultés posées par la forte diminution des ressources disponibles au titre du programme de dons ordinaires pour ces activités et d'autres initiatives « immatérielles ». Elle a également confirmé que les critères d'évaluation utilisés pour l'autoévaluation cadraient parfaitement avec ceux de l'évaluation indépendante, conformément au Manuel de l'évaluation révisé. Les spécificités de chaque produit d'évaluation seraient codifiées et détaillées dans le volume 2 du manuel, en cours d'élaboration.
13. La direction a mis en exergue les difficultés posées par la recherche d'un équilibre entre, d'une part, une liste toujours plus longue d'engagements souscrits dans le cadre de la reconstitution des ressources et, d'autre part, les priorités des pouvoirs publics qui se traduisent généralement par des projets plus complexes, et non par des projets plus réalistes et plus simples. À cet égard, elle a rappelé que la dispersion géographique des interventions du FIDA s'expliquait notamment par les demandes formulées par les gouvernements pour que des modèles d'intervention soient mis à l'essai dans différents contextes régionaux. Elle a également souligné que l'ESPP ne démontrait pas une absence d'impact, mais plutôt l'incapacité à recueillir des données sur l'impact: il importait donc de renforcer les systèmes de suivi-évaluation et de gestion des connaissances.
14. La direction a reconnu et partagé les préoccupations exprimées au sujet de l'accent mis sur la lutte contre la pauvreté, tout en rassurant le Comité sur le fait que, loin de se détourner des bénéficiaires et des régions les plus pauvres, les interventions

menées traduisaient la recherche d'un juste équilibre entre le ciblage des populations rurales pauvres et la promotion d'une approche tournée vers les entreprises. Une telle démarche favorisait le développement des filières, les interactions avec des intervenants plus dynamiques et l'accès aux marchés, l'objectif étant de vaincre durablement la pauvreté. En ce qui concernait la collaboration entre les OSR, la direction a informé le Comité que les trois institutions, sous l'impulsion du FIDA, avaient mis au point une stratégie de pays commune, approuvée par le Gouvernement indonésien, pour appuyer le développement de systèmes alimentaires durables et sans exclusive. Sur la base de cette stratégie commune et d'analyses plus approfondies, les institutions ont élaboré une note conceptuelle relative à un projet pilote qui serait exécuté dans l'une des provinces les plus pauvres à l'est du pays.

Point 5 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République d'Ouzbékistan (EC 2022/117/W.P.4 + Add.1)

Messages clés:

- Les membres du Comité ont souligné la question de l'inclusion et de l'accès à des services financiers en milieu rural par les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes.
- Les membres, IOE et la direction sont convenus de la nécessité de renforcer les systèmes de suivi-évaluation et la gestion des connaissances, afin de pouvoir consigner méthodiquement l'impact du FIDA sur le terrain.

15. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement cette première ESPP pour l'Ouzbékistan, relative à la période 2011-2020, qui figurait dans le document EC 2022/117/W.P.4, ainsi que l'accord conclusif signé par la direction et le Gouvernement ouzbek, reproduit dans l'additif.
16. Les membres ont pris note de la déclaration prononcée au nom du Gouvernement ouzbek par M. Nuriddin Kushnazarov, Conseiller et Représentant permanent adjoint de la République d'Ouzbékistan auprès de la FAO, du FIDA et du PAM.
17. Les membres ont souligné que les groupes de population les plus pauvres bénéficiaient d'un accès limité à des financements, en raison du montant élevé des prêts et des garanties requises, et de la nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources. Ils ont également pris note des résultats plutôt insuffisants en matière d'égalité femmes-hommes et de participation des femmes. Le Comité a demandé que soit adoptée une approche plus programmatique qui porterait moins sur l'augmentation de la production que sur la productivité, les filières et l'implantation sur les marchés. Enfin, les membres ont préconisé que le nouveau COSOP soit mis en concordance avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour le pays.
18. IOE et la direction ont souligné que le rapport issu de cette première ESPP représentait une base de référence et un point de départ utile pour évaluer les progrès à venir. La direction a fait observer que, comme le programme du FIDA était relativement nouveau, il était notamment veillé à tirer des enseignements des projets pilotes entrepris, comme les projets d'investissement dans le secteur de l'horticulture, qui constituaient une première pour une institution financière internationale. La direction a reconnu que les données étaient insuffisantes pour rendre compte convenablement de l'incidence des projets du FIDA et qu'il fallait consolider les systèmes de suivi-évaluation aussi bien au niveau des projets qu'au sein des institutions nationales, dans le cadre de l'appui global du FIDA au renforcement institutionnel.

19. La direction a noté que les difficultés en matière d'inclusion étaient source de préoccupation et que des efforts étaient faits pour intégrer davantage les politiques du FIDA dans les stratégies nationales. À cet égard, la Politique du FIDA pour des services financiers inclusifs en milieu rural, approuvée en septembre 2021, contribuerait à éclairer la voie à suivre pour favoriser l'intégration des produits et services financiers et améliorer leur accessibilité pour les populations les plus vulnérables. S'agissant de l'égalité femmes-hommes, la direction a informé le Comité qu'au cours des six derniers mois, le FIDA et le Gouvernement ouzbek s'étaient attelés à la conception et à la mise en œuvre de plans d'action détaillés destinés à améliorer le ciblage des bénéficiaires, notamment des femmes et des jeunes.
20. La direction a réaffirmé que le nouveau COSOP concordait pleinement avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le COSOP mettrait l'accent sur la résilience climatique, la productivité agricole et l'accès des petits producteurs à des marchés et à des systèmes alimentaires viables. La direction a également salué l'impulsion donnée par le Gouvernement ouzbek en faveur de l'instauration d'un environnement propice à une transformation inclusive du monde rural; le FIDA serait ainsi à même d'investir davantage dans les systèmes de suivi-évaluation et de gestion des connaissances et dans le renforcement d'une culture des données.

Point 6 de l'ordre du jour: Dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2023 (EC 2022/117/W.P.5)

21. Le Comité a approuvé les dates proposées pour ses sessions de 2023, telles qu'elles figuraient dans le document EC 2022/117/W.P.5, à savoir:
- Cent vingtième session mardi 4 avril 2023
 - Cent vingt et unième session mercredi 21 juin 2023
 - Cent vingt-deuxième session mardi 5 septembre 2023
 - Cent vingt-troisième session jeudi 2 novembre 2023

Clôture de la session

22. Il a été rappelé au Comité que le Bureau du Secrétaire ferait circuler le projet de procès-verbal de la session, comprenant les messages clés indiqués par les membres du Comité, pour approbation. La version définitive du procès-verbal serait transmise au Conseil d'administration à titre d'information à sa cent trente-sixième session.